

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

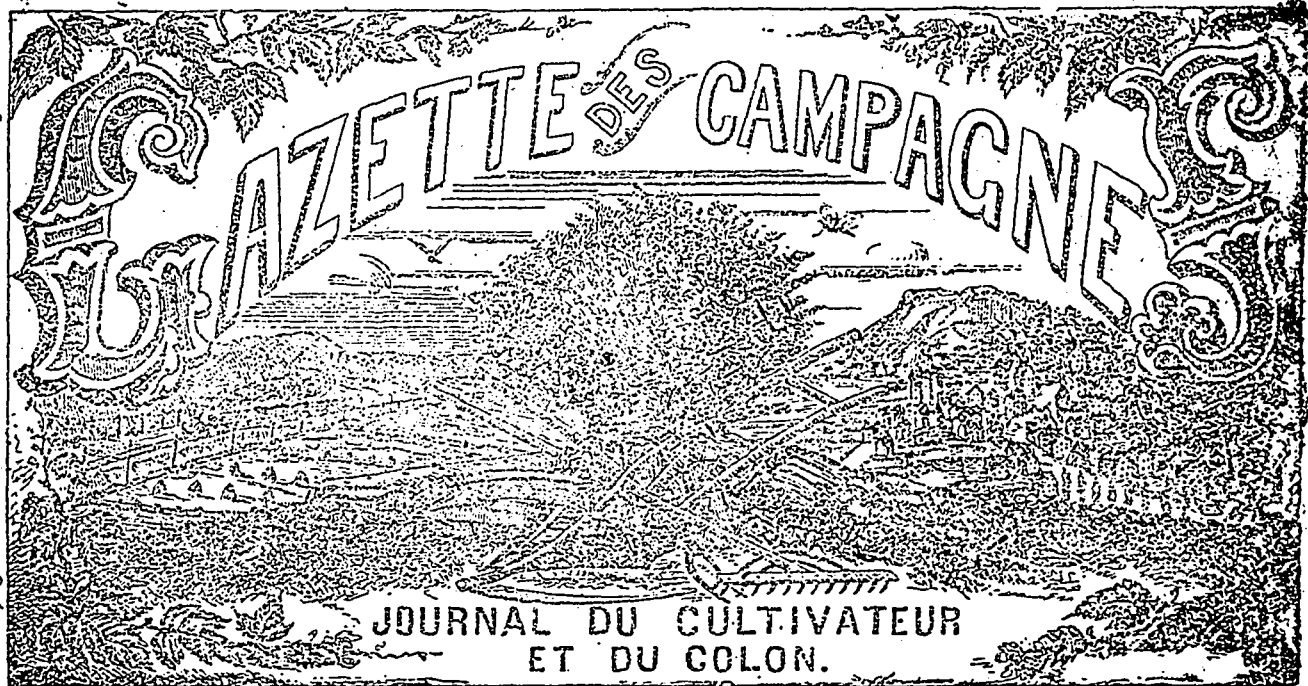
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine: Prorogation des Chambres Fédérales ; discours de Son Excellence le Gouverneur-Général.—La guerre d'Orient ; ce qu'il importe aux cultivateurs en vue de la cherté des denrées que devra nécessiter cette guerre.

Causerie agricole: Culture du tabac (Suite) ; Conservation du tabac : degré de maturité du tabac ; Traitement des feuilles pendant la cueillette et le transport à la maison ; Traitement des feuilles pendant l'ensilage ; De la suspension des feuilles ; De la dépendance des feuilles séchées.

Sujets divers: De la ferme et de ses dépendances (Suite) ; La porcherie ; Le poulailler ; Capital nécessaire à l'entretien d'une ferme ; Le mécanisme en agriculture.—Des graines en terre et sur terre.—La paille achée mêlée aux premières herbes vertes.

Chose et autres : Le repatriement de nos compatriotes allant se fixer à Manitoba est dû aux efforts constants du Révd. Père Lacombe.—Important pour ceux qui désirent s'établir sur des terres nouvellement défrichées.—Gains de l'Intercolonial.—L'Agent d'émigration pour le Gouvernement de Québec a reçu instruction de n'encourager que des agriculteurs à venir dans le pays.—Aidez votre vie à la compagnie d'Assurance Stadaëcon.—*Bibliographie :* " Venez tous à moi, " en vente chez MM. J. B. Rolland & Co. à Montréal.

Recettes : Guérison des entorses.—Manière de donner au pâtre l'apparence du bronze.

Retard dans l'envoi de la " Gazette des Campagnes. "—Une absence de quelques jours a nécessité ce retard ; le présent numéro n'a pu être expédié par la poste que le 7 mai. Vu aussi la fête de l'Ascension, le prochain numéro ne sera expédié que samedi le 12 mai. Dans la suite nous continuerons l'expédition de notre journal, d'une manière plus régulière.

Grâce aux quelques abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir le prix de leur abonnement, nous pourrons à l'avenir imprimer notre journal sur un meilleur papier ; pour peu que

cela se continue, nous entretenons l'espoir de pouvoir donner une nouvelle toilette à notre Gazette. Ainsi donc l'avenir de la Gazette dépend entièrement du zèle que mettront nos abonnés à payer régulièrement leur abonnement.

Nous remercions nos confrères de la presse, principalement le *Courrier du Canada*, pour leur encouragement à notre adresse ; car, depuis quelques jours nous avons eu le plaisir de recevoir plusieurs abonnés nouveaux. Le vide que nous a causé le nouveau *Journal d'agriculture*, surtout quant aux membres des sociétés d'agriculture a été considérable ; nous entretenons l'espoir cependant de pouvoir résister à l'échec, non sans un peu de sacrifices de notre part.

REVUE DE LA SEMAINE

Les Chambres Fédérales à Ottawa ont été prorogées samedi, le 28 avril. Son Excellence le Gouverneur-Général a sanctionné soixante et dix-neuf bills. Trois bills ont été réservés par Son Excellence pour la sanction de Sa Majesté la Reine Victoria.

Voici le discours prononcé par Son Excellence, lors de la propagation des Chambres : Honorables MM. du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,

En prenant congé de vous, je dois vous présenter mes remerciements pour la diligence que vous avez apportée à l'accomplissement de vos devoirs. Parmi les nombreuses mesures que vous avez passées, il y en a quelques-unes d'une grande importance publique.

Les changements que vous avez fait subir à la loi relative à l'incorporation des compagnies à fonds social tendront à le mettre sous l'opération d'une loi générale et les faire échapper à une législation exceptionnelle.

La loi relative aux compagnies d'assurance procurera aux

assureurs canadiens de nouvelles garanties.

L'abaissement des droits sur le pétrole sera reçu avec joie par la masse de la population.

Les grandes intérêts maritimes de nos immenses mers intérieures bénéficieront de l'extension du commerce de ses eaux, des droits et des remèdes dont l'utilité a été reconnue par l'expérience.

La loi pour l'extradition des criminels permettra au Canada de remplir fidèlement sa part des engagements de l'empire au sujet de cette question importante, et j'espère être en mesure de vous annoncer, lorsque vous vous réunirez de nouveau, la conclusion d'un traité d'extradition beaucoup plus étendu entre le gouvernement et Sa Majesté et les États-Unis d'Amérique.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Au nom de Sa Majesté je vous remercie des subsides que vous avez si généreusement votés. Je veillerai à ce qu'ils soient dépensés à propos et avec économie.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les commissaires qui devaient être nommés, en vertu du traité de Washington, ont été enfin choisis et la commission sera prochainement organisée à Halifax. J'ai pris des mesures pour que la cause du Canada soit complètement et loyalement exposée. Je pense que ces négociations réalisées vont tous nos desirs.

Je n'ai qu'à émettre l'espérance la plus sincère qu'à votre retour dans vos foyers vous rencontrerez le bonheur et la prospérité, et qu'avant que vous vous réunissiez de nouveau ici en votre qualité de représentants du peuple, le naufrage qui a passé sur notre commerce et notre industrie aura disparu.

— Nous empruntons à l'*Opinion Publique* les réflexions suivantes à l'occasion de la guerre d'Orient :

Le sort en est jeté. La guerre est déclarée entre la Russie et la Turquie. Les hostilités ont déjà commencées, et les deux armées rivales, qui semblaient n'attendre qu'un signal pour se précipiter l'une sur l'autre, sont entrées en campagne immédiatement. Elles avaient passé l'hiver à se préparer à cet événement suprême, qui ne les a aucunement prises au dépourvu. La Russie voulait la guerre, elle va l'avoir. Il reste à voir quels en seront les résultats.

On s'effrite en songeant au caractère particulier de cette lutte qui commence. Il ne s'agit pas ici d'une guerre de voisin à voisin, d'un conflit de deux peuples appartenant à la même famille et aux mêmes croyances. C'est un duel à mort entre une nation européenne et chrétienne, qui se pose comme le champion de la chrétienté et de la civilisation, et une nation asiatique et infidèle, qui a plus de titre que sa rivale pour se considérer comme représentant toute une branche de la grande famille humaine, et qui va marcher au combat avec la fureur et l'audace du désespoir. C'est la Croix et le Croissant, le Christianisme et l'Islamisme, qui sont en présence, dans la pensée du moins, des deux peuples rivaux, qui font de cette guerre une guerre de race et de religion.

Il y a plus de vingt ans que le monde n'a assisté à pareil spectacle. Toutes les guerres qui ont eu lieu depuis 1856 avaient un caractère beaucoup moins grave que celle-ci. La guerre de 1859, qui avait pour but l'unité italienne, la guerre de 1866 et celle de 1870, qui ont eu pour motifs l'unité allemande et l'équilibre occidental, n'offrirent pas ce caractère grandiose que présente la guerre actuelle. Nous sommes ici en présence de l'éternelle question d'Orient, qui date de l'établissement des Turcs en Europe, et qui a sur

tout pris de l'importance depuis que la Russie, qui n'existait pas en 1453, est apparue sur la scène moderne.

C'est au dépit de l'Europe que cette guerre est déclarée. Le gouvernement russe, malgré l'habileté de sa diplomatie, ne pourra réussir, quelle que soit l'issue de la lutte, à eschiver ce fait, qu'il est cause de la guerre, qu'il l'a recherché et qu'il n'est venu à bout d'obtenir qu'au moyen de l'intrigue et de l'astuce. Les puissances voulaient la paix au prix même de concessions qu'elles n'eussent pas faites en d'autres circonstances, parce qu'elles ne considéraient pas le moment propice pour régler la question d'Orient. La Russie s'est obstinée ; elle a précipité les événements, elle en portera la responsabilité. Il y a vingt ans qu'elle guette l'occasion de prendre sa revanche sur la Turquie et sur l'Europe ; l'heure est arrivée pour elle ; elle est prête ou se croit prête, elle en profite.

C'est à titre de *protectrice naturelle* des chrétiens de Turquie que la Russie entre en campagne. Cette qualité que le Czar assume dans sa circulaire aux puissances, fait reculer l'Europe à un quart de siècle en arrière ; elle équivaut à l'annulation complète du traité de Paris. Par ce traité, il avait été réglé, en effet, que le protectorat des chrétiens de Turquie appartenait à toutes les puissances signataires, et non pas à la Russie seule. La Russie, vaincue alors, accéda à cette condition. En vertu de cette convention internationale, c'est donc à l'Europe de juger si la condition présente des chrétiens de Turquie nécessite une intervention armée, et non pas à la Russie seule. Il est vrai que le protocole, rejeté par la Porte, a été signé par toutes les puissances, mais ce fait n'implique pas nécessairement une déclaration de guerre de la part de celles-ci. L'Europe ne s'est pas prononcée, et la Russie, en prenant seule l'initiative, sans consulter ses co-signataires, leur jette le gant et foule aux pieds le traité de 1856.

Des cinq nations qui ont accepté le protocole russe, deux ont gardé le silence sur leurs intentions : la France et l'Allemagne ; trois : l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie, ont désavoué l'action de la Russie.

Aussitôt après la déclaration de guerre, la Porte a fait adresser aux gouvernements européens une circulaire dans laquelle elle proteste contre la conduite du gouvernement russe, et fait appel aux puissances de la violation flagrante des traités que comporte cette conduite. Rien n'a fait voir encore quelle serait la réponse définitive de l'Europe.

En attendant, la lutte est engagée. La première bataille a été livrée en Asie, sur la frontière de la Circassie. Les Russes auraient été battus dans cette première rencontre, et ils auraient perdu 800 hommes. Du côté de l'Europe, il n'y a pas eu d'engagement. C'est la vallée du Danube qui sera le théâtre naturel de la guerre. Les Russes ont traversé le Pruth et envahi la Roumanie, la première des provinces turques du côté du nord. L'armée turque est entrée, de son côté, dans cette principauté, et le premier choc ne tardera pas à se produire.

Toutes les nouvelles de l'Orient sont attendues avec impatience dans le monde entier. On se demande avec anxiété quelle sera l'attitude des puissances. La lutte, limitée entre la Russie et la Turquie, serait bien assez sérieuse ; mais il est probable qu'elle ne tardera pas à dégénérer en conflit général. Toute l'Europe sera peut-être en feu dans quelque temps.

C'est la France, surtout, qui préoccupe le public. Laissera-t-elle violer impunément le traité de Paris, dont elle a été le principal signataire ? Laissera-t-elle écraser la Turquie sans intervenir ? Et si elle intervient, l'Allemagne, qu

n'attend que cela pour entrer en scène de son côté, ne se jettera-t-elle pas sur les provinces du nord? Si elle ne consulte que la sagesse et ses intérêts, la France restera neutre mais il est à craindre qu'elle oublie la prudence, surtout si elle est provoquée.

Au lendemain même de la déclaration de guerre, le général Moltke a prononcé au Reichstag allemand un discours qui a été considéré comme une provocation et une menace directes à l'adresse de la France. Qui peut dire ce que l'avenir tient en réserve, au commencement d'un pareil conflit!

— Un des premiers effets de la guerre actuelle d'Orient est l'interruption du grand commerce de blé qui existe entre les ports du Danube et la mer Noire, déjà bloqués pour la plupart, et le continent de l'Europe. Les exportations de blé des provinces turques sur le Danube sont en moyenne d'environ 14,000,000 de minots, et celles du maïs de 13,000,000, faisant un approvisionnement total de 27,000,000 minots de céréales envoyés dans d'autres pays. Si on retire les exportations de la Russie à seulement 45,000,000 minots, et si on y ajoute celle de la Roumanie, on a un total de 75,000,000 de minots de blé et de maïs qui seront en grande partie arrêtés par l'interruption des exportations. C'est l'Amérique qui sera appelée à suppléer à ces énormes déficits dans l'approvisionnement général.

Au point de vue commercial et agricole aux Etats Unis et dans notre pays, cette guerre est devenue l'objet de nombreux commentaires de la part de nos différents journaux.

Comme nous l'avons vu plus haut, les ports du Danube et de la mer noire étant bloqués, le commerce de grains se trouve intercepté et devra nécessairement produire une hausse sur les grains des Etats Unis et du Canada, et qui pourrait devenir encore plus considérable si toutes les nations de l'Europe sont obligées d'intervenir. Les Etats Unis ne pourront alors suffire à la demande, et tout ce que le Canada pourra produire sera promptement enlevé.

Voici à ce point de vue ce que nous lisons dans le *Franso-Canadien*:

“ On se demande si une guerre qui a lieu à 2000 lieues du Canada peut faire sentir son influence jusqu'à nous. La question est déjà résolue à l'heure qu'il est, d'une manière affirmative puisque la farine a déjà subi une hausse de prix très-sensible. Nous allons tâcher d'expliquer ce fait qui est très-naturel.

“ Les deux pays belligérants—la Russie et la Turquie—sont producteurs et exportateurs de grains. La Russie exporte annuellement 35,000,000 de boisseaux de grains et la Turquie en a exporté l'année dernière 7,000,000 en Angleterre seulement, ce qui fait 42,000,000 de boisseaux. Or pendant la guerre, les ports de mer seront bloqués et les voies de commerce interceptées; il faudra que l'Europe s'approvisionne de blé en Amérique. Les classes agricoles des Etats Unis et du Canada auront donc un débouché facile pour écouler promptement tous leurs produits à des prix élevés.

“ Mais nous conseillons fortement nos cultivateurs de ne pas se laisser tenter par cet appât de gain, qui, après mûre réflexion, pourrait bien être trompeur; ils ne sèment pas une grande quantité de blé et il serait contraire à leur intérêt de se départir de leur récolte, car ils ne pourraient ensuite s'approvisionner eux-mêmes que très-difficilement, et à des prix onéreux.

“ Ils feront sagement—nous insistons là-dessus—d'en semer le plus de blé qu'il leur sera possible, non pas pour l'exporter, mais pour en faire leur provision et pour en te-

nir l'excessant en réserve s'il y a lieu, et l'offrir sur nos marchés où ils le vendront aussi avantageusement; car il est très-probable que notre pays en sera quelque peu dépourvu.

“ La guerre d'Orient aura aussi pour effet, disent les journaux américains, de multiplier les demandes de viandes, de cuirs et de quelques autres articles, et de les faire diminuer, au contraire, pour d'autres produits manufacturiers, faute de consommation ou par suite des désordres financiers qu'elle apporte toujours la guerre.

“ Ainsi, que nos cultivateurs se le tiennent pour dit, s'ils veulent bénéficier des malheureux événements qui se développent actuellement en Europe, qu'ils fassent une semence abondante de blé pour éviter la nécessité de souffrir de la hausse inévitable sur ce céréale. En un mot qu'ils se mettent en mesure de se suffire à eux-mêmes quant à cet article de consommation indispensable.”

Comme le dit aussi notre confrère de l'*Opinion Publique*: “ Il importe que nos cultivateurs se préparent aux éventualités en semant le plus de céréales possible, du blé surtout. Chaque épis de blé vaudra de l'or cette année.

“ La hausse du prix de denrées va faire assez de mal aux classes pauvres pour qu'au moins nos cultivateurs s'efforcent d'en profiter, ici comme ailleurs. Il est difficile encore de dire si une guerre européenne serait nuisible ou utile, en général, à la prospérité du Canada; mais il n'y a pas de doute qu'elle va remplir de piastres les goussets des cultivateurs.”

C'est donc à vous cultivateurs de mettre tout en œuvre pour que vos travaux soient faits à temps et dans de bonnes conditions; à vous, de vous procurer les meilleurs grains de semence et de bien préparer vos champs afin que vous puissiez en retirer un grand rendement.

Il n'est pas sans importance pour les cultivateurs de suivre les conseils suivants, donnés par notre confrère du *Courrier du Canada*: “ La guerre européenne serait un malheur pour nous, si nous ne nous préparions pas à la crise qui s'en suivra dans notre commerce.

“ Que chacun se mette au travail et pratique la plus saine économie, car la vie coûtera cher.

“ Nos cultivateurs devront faire tous leurs efforts pour semer en quantité considérable les grains de toutes sortes, et principalement le blé.

“ La saison, cette année, se présente sous des auspices on ne peut plus favorables, les cultivateurs feront bien d'en profiter pour obtenir une récolte abondante.

“ Quoique pas un seul pouce de terre demeure sans semence que l'on tire de la terre tous les profits possibles. C'est le moyen de se prémunir contre la cherté des vivres, de la farine et de tous les comestibles.

“ Heureux seront ceux qui ne négligeront pas ces avis.”

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU TABAC (Suite).

Conservation du tabac.—On reconnaît que le tabac récolté en tiges est suffisamment desséchés, lorsque les feuilles ont passé de la couleur jaunâtre à la couleur brune; on les retire alors du échoir ou de la pente, on les sépare des tiges, et on les classe selon leur qualité.

Quand la récolte est faite en feuilles, on reconnaît que le produit a le degré de dessiccation voulu lorsque la côte principale sera devenue tendre, molle et ne craquera pas sous la dent. En un mot le point de mire du cultivateur d

tabac porte sur l'examen de la côte qui ne doit plus contenir d'humidité.

Lorsqu'on s'est assuré que la côte ne contient plus d'humidité, on attache ensemble, à l'aide de deux ou trois aiguilles, soixante à soixante-dix feuilles, ce qui forme une manoque. On étend les manoques sur un grenier et on les retourne de huit en huit jours jusqu'à l'époque des gelées; alors on met ces manoques de 24 à 30 pouces de hauteur sur autant de largeur, et l'on passe de temps à autre la main dans les feuilles, afin de s'assurer si elles ne s'échauffent pas; au moindre échauffement, celles qui étaient extérieures deviennent intérieures et vice-versa.

Quand on est certain que l'échauffement du tabac n'est plus à craindre, on le couvre d'une toile et on charge le tas de quelque poids pour maintenir une fermentation lente, qui relève beaucoup sa qualité.

En Hollande, lorsque la dessiccation est obtenue, on enlève les feuilles des baguettes, et on les classe; toutes les feuilles auxquelles il manque quelque chose sont rebutées; après le classement ou dernier triage on les lie en manoques; de ces manoques on forme un petit tas, qui reste dans cette position jusqu'au printemps; alors on fait des tas de trois manoques et au mois de mai les tas sont composés de quatre manoques. Enfin, lorsqu'on est sûr de la bonne qualité du produit, on réunit les manoques en grands tas ayant la forme de meules, et de cette façon on peut les conserver pendant plusieurs années.

Dans la Virginie, on retire les plantes du séchoir par un temps humide pour que les feuilles ne soient pas brisées ou détériorées pendant les manipulations. Ensuite on les étend sur des claies, en tas, qu'on couvre; elles restent ainsi pendant dix à quinze jours. On les visite tous les jours, on ouvre et retourne les tas pour prévenir le trop grand échauffement, qui pourrait aller jusqu'à la combustion. C'est l'opération la plus difficile et qui n'admet point de règle: l'expérience et l'habitude seules font l'appréciateur.

La fermentation étant achevée, on détache les feuilles des tiges, dont on fait deux ou trois classes; la dessiccation des feuilles étant de nouveau achevée, on choisit dix à douze feuilles analogues qu'on lie ensemble; ces manoques sont mises par couches régulières dans des barils ou boucauts; après la pose de chaque couche, qui est faite par un temps humide, on la couvre d'une planche et on la soumet à l'aide d'un levier, à une pression qui varie de 2,000 à 4,000 livres. Ce procédé est excellent.

Lorsqu'au lieu de l'emballer en boucauts, on en fabrique des carottes, on enlève aux feuilles leurs grosses côtes.

Avant de le livrer au commerce, des officiers publics, nommés inspecteurs du tabac, déterminent la qualité du produit. Si le tabac est mal préparé, s'il a subi des avaries en chemin, soit par l'eau, soit par une nouvelle fermentation, on les condamne au feu et il est perdu pour le propriétaire. Ce n'est qu'à la faveur de leurs lois sévères sur le tabac, que les américains ont améliorés cet article de commerce et qu'il a pris une si grande extension. Grâce aux droits peu élevés que les américains ont à payer pour l'exporter en Canada, ils peuvent faire compétition avec le tabac produit dans notre pays en le vendant dix à quinze centins à meilleur marché, chez nos fabricants de tabac; notre tabac canadien fut-il d'égale qualité que le tabac américain, comme il l'est en plusieurs endroits, jamais nous n'arriverons à faire préférer notre tabac dans les manufactures canadiennes, à moins que l'on établisse un droit plus élevé sur les tabacs américains vendus sur nos marchés canadiens. Réfléchissez, nous ne comprenons pas comment il se fait que nos députés,

rusaux à la Chambre Fédérale n'aient pas encore songé à établir un droit qui put empêcher les américains à nous faire une concurrence avec leur tabac, sur nos propres marchés. Nécessairement nos cultivateurs qui récoltent le tabac en quantité suffisante pour pouvoir en vendre, n'auraient aucune objection à payer les dix centins exigés par la loi sur la vente du tabac, s'ils n'avaient pu pas rencontrer quant aux prix une concurrence de la part des américains.

Nous lisons dans l'Economie Rurale de Boussingault qu'en Venezuela, pour la conservation du tabac on adopte le procédé suivant: Quand le tabac est devenu jaune et flexible, on coupe les côtes et on les tord en cordes que l'on met en rouleau de 60 à 80 livres; on fait un lit de ces pelotons, on les couvre et on les laisse fermenter pendant quarante huit heures en arrosant le tabac s'il est trop sec; si, par l'effet de la fermentation, le tabac s'échauffe, on l'expose à l'air pour le rafraîchir, ensuite on déroule les cordes, on les suspend à l'ombre pour faire évaporer l'humidité, et il reste suspendu jusqu'à ce qu'en le tordant, il ne rende plus de jus. La dernière façon est d'en former des pelotes du poids de quelques livres seulement.

Si, avant de commencer cette opération, on s'aperçoit que le tabac n'est pas parfait, on l'exposerait de nouveau à la fermentation. Dans ce procédé, une fermentation excessive est prévenue par la mise en cordes, qui soustrait le tabac à l'action de l'air en serrant fortement les feuilles les unes contre les autres.

D'après M. Gasparin, à Tunis on traite le tabac comme suit: Les feuilles ayant passé à la couleur brune, on les détache de la tige et on forme des lits peu épais, que l'on expose au soleil pendant quelques heures. On recommence cette opération pendant deux ou trois heures jusqu'à ce que la côte ait perdu toute son humidité et que la feuille soit devenue luisante de terre qu'elle était au séchoir. On les lie alors par cent, au moyen de petites feuilles, et l'on en fait un grand tas. Elles y reprennent toute leur souplesse en quarante-huit heures. Dès que le tas manifeste un peu de moiteur, on l'ouvre et l'on forme des couches peu élevées que l'on visite fréquemment. Si au bout de quinze jours, il se manifeste aucune trace de moisissure ou d'humidité, on double le tas, en maintenant toujours dans toutes ces opérations le classement des feuilles inférieures, moyennes, supérieures; classement que l'on fait de prime abord, au moment de l'effeuillage. Le magasin bien fermé, est visité fréquemment et les feuilles sont remuées. Quand les dernières chaleurs de l'automne sont passées et qu'on ne craint plus de fermentation prompte, on lie les feuilles entre elles par paquets de vingt cinq à trente, la dernière de ces feuilles servent à lier les autres. On les met en couches couvertes d'une grosse toile en attendant la vente.

Voici quelques observations des cultivateurs et négociants du pays de Heidelberg, en Allemagne, sur le tabac depuis sa récolte jusqu'à sa mise en tas, dont pourraient profiter ceux qui se livrent à la culture du tabac:

Degré de maturité du tabac: 1o. Les feuilles pour la pipe doivent être cueillies à leur état de parfaite maturité et quelques jours plus tard si les gelées ne sont pas à craindre. Elles peuvent être complètement jaunes sur le champ.

2o. Les feuilles à couvertures ne doivent pas être trop mûres. Le moment convenable de les cueillir se reconnaît aux taches jaunes qui sont dispersées sur les feuilles.

Traitement des feuilles pendant la cueillette et le transport à la maison.—1o. Tous les soins du cultivateur doivent tendre à préserver les feuilles de toute lésion et de tout

dommage, parce que sans cela elles n'ont plus aucune valeur comme feuilles de couverture, dans la fabrication des cigares.

20. Une des plus grandes fautes consiste à briser la partie supérieure de la tige et à laisser ce débris à la feuille.

30. Il faut éviter de laisser aux feuilles une partie de l'écorce de la tige.

40. Très nuisible est la coutume de prendre les feuilles cueillies entre les jambes. Il faut au contraire les déposer par poignées entre les plantes.

50. Jamais le tabac ne doit être cueilli à l'état humide parce qu'alors il perd sa belle apparence et se gâte d'ailleurs par la fermentation.

60. Si le tabac mûrit inégalement, on cueille d'abord les feuilles mûres. Les pieds faibles, peuvent avec le temps atteindre encore la vigueur des forts.

70. Il est très-nécessaire de laisser chaque sorte de tabac si on en cultive plusieurs, séparément, parce que chaque sorte est employée à un usage différent, que le négociant ou fabricant de tabac ne pourrait plus que difficilement en faire le triage, et en conséquence ne pas en donner le même prix que si chaque sorte était séparée.

80. Le triage des feuilles, d'après leur grandeur, est très-convenable, sinon sur le champ, du moins au séchoir. Ce triage nécessairement doit aussi amener à une augmentation dans le prix du tabac.

90. Le bottelage des feuilles doit se faire avec ménagement, parce que, d'après la méthode ordinaire, on gâte beaucoup de feuilles.

Pour le bottelage, on se sert le plus convenablement de liens de paille; il faut éviter de serrer trop fortement les feuilles, il suffit qu'elles soient réunies ensemble.

Il serait bon de ne pas les botter du tout et de les charger telles qu'elles sont sur la charrette du transport.

100. Faire les bottes trop grosses est très-nuisible, parce que beaucoup de feuilles sont alors endommagées pendant les manipulations ultérieures.

110. Rien n'est plus nuisible pour les feuilles que d'en charger trop sur une charrette, car beaucoup sont alors gâtées par l'effet de la pression.

120. Les feuilles ne doivent pas s'échauffer étant liées en bottes, parce qu'elles perdraient leur élasticité. Pendant le déchargement on les place debout contre un mur ou des lattes. A cette occasion, il est bon d'écarter les feuilles les unes des autres.

Traitement des feuilles pendant l'enfilage.—10. Autrefois il était indifférent que les feuilles fussent enfilées sur des fils ou des baguettes, mais comme dans l'enfilage sur baguettes les feuilles sont mieux tenues à distance, et qu'en outre la grande ouverture qu'on est forcé de tailler dans la côte fait que celle-ci se dessèche plus vite et plus complètement, la méthode d'enfiler les feuilles sur baguettes est préférable. A cet effet, on transperce les côtes avec un couteau, un autre ouvrier passe la feuille sur la baguette qui repose sur les perches liées en sautoir. Les feuilles ne doivent pas être trop serrées sur les baguettes de crainte qu'elles ne brûlent.

20. Dans l'enfilage sur fils il faut éviter que les feuilles ne soient trop serrées. En économisant un peu de fil et de place, on risque que toute la partie se brûle sous le toit, et comme le marchand craint par dessus tout le tabac brûlé, la marchandise est à peine vendable.

30. Les feuilles doivent être percées de côté et se trouver à une telle distance qu'une troisième y trouverait encore place.

De la suspension des feuilles: 10. L'espace où l'on suspend les feuilles doit être bien aéré, et s'il est possible, situé du côté du midi et de manière que le hangar reçoive les rayons du soleil tant de l'est que du midi et de l'ouest.

Le plus beau tabac se gâte souvent s'il est suspendu dans les greniers où l'air ne peut pas librement circuler. Les lieux situés au-dessus des étables, de même que les greniers à foin, doivent être évités, parce que les évaporations des bestiaux et du foin gâtent le tabac. Il serait beaucoup à désirer que là où les pauvres gens n'ont pas l'espace nécessaire pour suspendre leur tabac, on érigeât des hangars communs. Une bonne spéculation aussi pour des sociétés, serait d'acheter le tabac sur pied et de le traiter selon les règles que nous venons d'établir.

20. Dans la construction des hangars à tabac, il faut faire attention:

Qu'ils ne soient pas trop larges, vingt pieds sont au moins suffisants.

Le toit doit être le moins haut possible. On peut aussi construire des hangars temporaires qu'on démolit chaque fois après usage. Le tabac peut être abrité contre le vent par des tiges de tabac ou des pailles sèches.

30. La clôture des hangars avec des planches, comme on le fait aujourd'hui, est convenable; mais il serait mieux de pouvoir fermer les intervalles entre les planches afin de pouvoir abriter le tabac contre l'influence de l'air humide et des brouillards, comme on le fait en Hollande.

Si les hangars sont trop exposés aux vents, les intervalles qui séparent les planches ne doivent pas être trop larges;

40. A la place des perches liées en sautoir, sur lesquelles on place les baguettes, on pourrait se servir plus commodément de lattes assemblées en angle rectangle et olouées aux traverses.

50. Les feuilles suspendues ne doivent pas être trop serrées; dans cette condition elles ne gagnent jamais une belle couleur.

De la cependaison des feuilles sèches: 10. Quelque beau que soit le tabac séché, il perdra ses meilleures qualités si on le détache humide. Tout cultivateur devrait se faire une loi de ne jamais détacher son tabac avant qu'il ne soit devenu parfaitement sec. Car s'il augmente le poids par quelque pour-cent d'eau, il perd doublement cet avantage imaginaire par un prix inférieur.

20. Avant que les côtes ne soient devenues complètement sèches, le tabac ne peut être détaché.

30. Le tabac doit être aussi sec que possible et contenir seulement assez d'humidité pour ne pas se réduire en poudre pendant les manipulations.

40. Pendant le tassement du tabac, on observera les règles suivantes:

On ne doit pas mêler du tabac court avec du long. Chaque sorte doit être laissée séparément, parce que si le marchand trouve du tabac court parmi le long, il évaluera pour sa propre sûreté la quantité du premier beaucoup plus haut et en donnera au prix inférieur.

Le producteur n'y gagnerait donc rien, quand même il n'hésiterait pas à avoir recours à la fraude.

Le tabac ne devra pas être bottelé avec des cordes de paille humide. Le marchand désirerait beaucoup plus du prix que ne vaudrait le gain espéré de quelques livres d'eau.

Les bottes ne doivent être ni trop grosses, ni trop serrées, car beaucoup de feuilles sont alors brisées, l'acheteur ne peut pas examiner le tabac à son aise et il suppose de la fraude.

(Observations agricoles par des étudiants en agriculture.)

De la ferme et de ses dépendances (Suite.)

La porcherie.—Le porc est le plus fécond de tous les animaux de la ferme, celui qui croît le plus rapidement, se propage avec le plus de facilité, enfin celui qui pour concourir en graille la nourriture qu'il consomme et demande beaucoup moins de soins que n'en exigent les autres espèces de bétail. Comme le cochon semble se complaire dans son ordure, on néglige bien à tort l'entretien de son étable plus que celle des autres animaux de la ferme.

Il est nécessaire de tenir ses porcs en état de propreté; leur accorder une parfaite aération. Il est généralement admis que le porc devrait être logé dans des stalles séparées, et dans chaque stalle y mettre un, deux ou trois porcs, suivant le cas. Les truies qui nourrissent doivent être séparées, avec leur portée, d'avec les autres porcs. Elles exigent un emplacement de 36 pieds carré. Un porc à l'engrais doit être placé dans une stalle de 12 à 14 pieds, mais à la condition qu'on en mette deux ou trois ensemble; dans ce dernier cas la stalle doit être de 30 à 40 pieds carré. Pour un verrat, la stalle doit être de 27 pieds carré.

Nos porcheries sont d'ailleurs trop basses et par conséquent malsaines; la distance entre les deux planchers doit être de 7 à 8 pieds de hauteur; les séparations doivent varier entre 4½ pieds à 5½ pieds.

Le poulailler.—Le poulailler doit être à l'abri du froid, spacieux, plutôt obscur que clair, garni de perches carrées et d'une quantité de paniers ou boîtes proportionnés à la quantité de volailles qu'on se propose d'élever.

On ouvrira le poulailler tous les jours de grand matin, et le fermier exactement chaque soir après le coucher du soleil, lors que les poules s'y seront retirées. On changera le foin des nids et on en enlèvera la fiente et les ordures au moins une fois par semaine.

Il conviendrait de planter près du poulailler un arbre sur lequel les poules pourraient se percher et se mettre à l'abri des chaleurs de l'été; c'est ordinairement un cerisier que l'on plante, car la volaille aime ses fruits. Enfin, on conseille aussi de placer dans un coin, près du poulailler, une petite fosse remplie de sable fin dans laquelle les poules vont se rouler; ce sable avec lequel les poules se couvrent tout le corps, chasse la vermine. Il est utile d'avoir recours à cette précaution vers le temps où les poules ont terminé leur incubation.

Il ne faut pas oublier qu'il faut aux poules de l'eau en grande quantité; cette eau doit être nette, et par conséquent renouvelée souvent. Il ne faut pas oublier qu'il faut autant que possible éloigner le poulailler des autres bâtiments, parce l'odeur du poulailler infecte la santé des autres animaux et peut être la cause de nombreuses maladies.

Capital nécessaire à l'entretien de la ferme.—On sait que le capital circulant ou fond de roulement n'est autre chose que la somme d'argent nécessaire pour payer toutes les dépenses courantes de l'année. Il est donc évident que le capital circulant, qui est le nerf de la direction d'une ferme, doit aussi avoir une grande influence sur l'organisation de l'exploitation. Si le cultivateur a dû consacrer une trop grande partie de son capital à l'achat des bestiaux, le fonds de roulement pourra devenir trop restreint; inconvénient qui sera moins grave, si les provisions en magasin sont considérables; mais si le cultivateur manque de capitaux, en général il vaut mieux pour lui de restreindre le capital qu'il aura mis pour l'achat de son bétail que le capital de circulation.

En moyenne, ce capital doit être, au minimum, le tiers de l'exploitation. Plus ce capital est grand, plus le revenu général sera grand; si, au contraire, il est insuffisant, les profits pourront se traduire en pertes. Si l'on manque d'argent pour faire les dépenses courantes, l'intérêt des sommes insuffisantes engagées, descend même au-dessous de celui que rapportent les capitaux placés sur hypothèques, à cause des pertes successives et répétées qu'on s'expose ainsi à subir. Pas un seul fermier n'échappa à cette loi, et si le fait n'est pas toujours manifeste, c'est qu'on a affirmé à bonnes conditions, ou bien qu'on a réparé ces pertes,

insignifiantes en apparence, par des efforts d'économie extraordinaires et par une application d'esprit et de corps qui fait grisonner bien des fermiers avant l'âge.

Les fermiers commençants, qui sont zélés et disposés à consacrer beaucoup de capitaux à l'exploitation d'une ferme, doivent être pénétrés de cette vérité, à savoir qu'il n'y a qu'une limite qu'il ne faut jamais franchir: celle qui est imposée par la production naturelle du sol.

Le fermier qui est à son aise, tout aussi bien que celui qui est dans la gêne, a besoin de crédit agricole, et peut s'en servir avec avantage. Il vaut mieux quelquefois emprunter à un taux même élevé que de se procurer de l'argent en cédant ses denrées au-dessous de leur valeur. Plus le fermier a de crédit, plus cependant il doit se garder d'en abuser; il ne faut pas en user que s'il y a nécessité absolue et bien évidente de le faire, afin de ne le perdre complètement par un usage trop fréquent et pourtant abusif. L'emprunt est toujours onéreux, eût-il même été fait à un taux extrêmement bas, si l'opération pour laquelle il a été contracté ne rembourse pas le capital emprunté avec des intérêts plus élevés que ceux qu'on paye au prêteur. Le bénéfice certain que produira l'entreprise en vue de laquelle on emprunte, décide donc seul quel taux le fermier peut accorder.

Le fermier qui n'a pour toute réserve que son capital d'exploitation, ne doit jamais emprunter pour faire une spéculation hasardeuse, incertaine, s'il ne veut pas s'exposer à perdre son propre argent avec celui d'autrui. Le crédit personnel, qu'accordent les prêteurs prudents au fermier industriel, ne dépasse pas ordinairement le tiers, rarement la moitié de la fortune réelle et personnelle de l'emprunteur, fortune que les prêteurs savent très-bien évaluer. Exceptionnellement ils prêtent davantage; dans ces cas ce n'est qu'à courte durée.

Le cultivateur doit rechercher, d'après ces données à combien il peut estimer le crédit sur lequel il pourra compter, le cas échéant dans l'organisation de l'exploitation, et à quelle fin il devra en user.

Le mécanisme en agriculture.—Pour ce qui regarde les forces mécaniques nécessaires à l'exploitation d'une ferme, le cultivateur n'est pas tout-à-fait libre dans son choix. Celles du vent et de l'eau sont locales; celles de la vapeur sont encore trop peu applicables à l'agriculture. Quant aux forces humaines, l'emploi est plus général et plus facile, surtout quand elles sont abondantes. Cependant le prix de la main-d'œuvre ne se règle pas non plus à volonté; il dépend des localités et du manque de l'abondance des bras. Ce n'est que dans l'emploi des forces animales que le cultivateur est suffisamment indépendant. L'organisation de l'exploitation doit donc se régler d'après les forces de travail utiles, applicables, qu'on a sous la main et qu'il est possible de se procurer ailleurs. De leur manque ou de leur abondance dépendra l'adoption de la culture extensive ou intensive, l'engagement d'un personnel nombreux ou restreint, l'emploi prédominant des machines ou des forces humaines, etc.—A. R.

(A suivre.)

Les graines en terre et sur terre.

Les graines qui ont été recueillies, placées et conservées soigneusement donneront de bons résultats, si on les sème dans les conditions suivantes:

1o. On prépare la terre par des labours fréquents et par des engrais suffisants et convenables.

2o. On observe de ne jamais semer dans un même carré, dans une même plate-bande, qui précédemment auront occupé la même place.

3o. Ne jamais semer aucunes menus graines, de celles qu'on appelle délicates et précieuses, que sur couches, lorsque la grand: challeur du fumier est passé; et si on les sème en pleine terre, dans des rayons espacés de quatre ou cinq doigts, ou dans des caisses portatives, répandre par dessus deux ou trois pouces de terreau.

Outre que cette pratique donne aux graines la facilité de lever et qu'elle produit une plus prompte végétation, elle contribue encore à la beauté et à la vigueur des plantes. Elle empêche que la terre ne puisse se scléror et se fondre dans les sécheresses, elle

donne un libre passage aux eaux des pluies et des arrosements, entretient le fraîcheur aux pieds des plantes, et rend le sarclage extrêmement facile. On sait qu'on entend par *plantes délicates*, celles qui ne s'accoutument point de toutes sortes de terres, telles que le melon, le concombre, l'oignon, aux semences desquelles il faut des lieux convenables et une terre douce, friable et bien émietlée. Les plantes rustiques ne sont pas toujours celles qui montent et s'étendent; on donne ce nom à celles qui viennent comme d'elles-mêmes, et sans culture dans tous les terrains. Ainsi les rayes, la betterave, les navets, la carotte sont des plantes rustiques. Il n'en est pas de même des choux-fleurs, des laitues qui demandent des soins et de bons engrais.

40. Toujours semer le plus clair qu'il est possible, et éviter les grandes sécheresses, les humidités et le vent. Si on sème extrêmement dru, il arrive que les plants avortent, sont plus longtemps à venir, montent précipitamment, maigrissent et s'étiolent, à l'exception de ceux qui sont sur les bordures. Quand le plant se touche, il est privé des bienfaits de l'air, il blanchit en dedans et s'attendrit; ses premières feuilles qui sont ses mères nourricières s'allongent, se rouillent, se sèchent et pourrissent. Soit qu'on sème en rigole, en pot, à la volée, ou par sillon, on doit diviser sa graine, et la laisser couler presque une à une de ses doigts.

Durant les longues sécheresses, quand on est obligé de semer, surtout si la saison presse, on arrose abondamment la terre, et on ne labouré que deux heures après qu'elle a été pénétrée par l'eau: on arrose ensuite de nouveau, et on sème quand la terre a été un peu ressuyée. Tant que dure la sécheresse, on continue les arrosements pour faire lever les graines, et pour nourrir le plant.

50. Quand on a lieu de douter de la bonté des graines, il faut les mettre tremper dans de l'eau tiède au soleil durant une matinée, ou dans de l'eau froide pendant vingt-quatre heures. Toutes celles qui n'ont que la cosse ou point d'amande, nagent sur l'eau, et celles qui sont pleines vont au fond; on jette les premières, et on étend les autres sur une serviette, pour les faire sécher avant que de les semer.

Quelques graines sont si menues, qu'on est obligé de les mêler avec du sable ou de la sciure de bois, afin de pouvoir les semer.

60. Fouler les terres légères et qui n'ont point de corps, jamais celles qui ont de la consistance et qui sont fortes. On tend un cordeau d'un bout à l'autre de la planche ou du carré qui vient d'être labouré ou bêché, et on commence par former un sentier. Ensuite on remet le cordeau environ trois pouces plus loin, puis on avance un pied que l'autre suit, en poussant la terre devant soi, et formant ainsi un sillon de la largeur de la semelle, et on continue de marcher jusqu'au bout de la planche en traînant les pieds, dont chacun forme un sillon. Quand il est tracé, on tend le cordeau à environ trois pouces du second, et on sème dans ces sillons qui ont formé de chaque côté une petite élévation de terre, qu'on rabat légèrement avec le râteau, pour couvrir les graines. On foule les terres, afin qu'elles fassent corps, et qu'elles se lient ensemble, de peur que le hâle ne pénétre la graine, et que le soleil ne la dessèche. C'est aussi afin que l'eau des pluies et des arrosements ne soit point pompée par le soleil ou le hâle, qu'elle y puisse tenir et ne se perde point dans le fond, laissant la superficie dans la sécheresse.

La paille hachée mêlée aux premières herbes vertes

L'usage des pailles hachées mêlées en proportion décroissantes aux premières herbes vertes doit être plus que jamais recommandé aux cultivateurs en cette saison. C'est une mauvaise méthode de faire passer les bestiaux sans transition de la nourriture sèche à la nourriture verte; il importe de leur ménager un régime intermédiaire avec des proportions décroissantes du sec et du vert.

C'est au moyen de pailles hachées que doit se pratiquer ce système mixte intermédiaire. A ce sujet nous avons en M. Vollant, collaborateur à la *Gazette des Campagnes* de Paris, un praticien qui nous enseigne par exemple une excellente méthode à suivre. " Cette méthode consiste, écrit M. Vollant, à humecter

la paille douze heures avant de la passer au hache-paille. Assouplie par ce mouillage, la paille oppose moins de résistance aux lames de l'instrument; celles-ci gardent plus longtemps leur fil tranchant: on économise du temps et de la peine. En effet, lorsque la paille est sèche et rigide, la silive qu'elle contient use vite, par le frottement, le fil des lames du hache-paille, surtout à leur partie inférieure. Enfin la paille humectée d'avance s'imprègne bien plus promptement que la paille sèche du suc des herbes vertes auxquelles on l'associe et acquiert une partie de leurs qualités nutritives et de leur saveur apéritive. "

Choses et autres

— On lit dans le *Leader* du 12 avril:

Nous sommes heureux de constater que les efforts tentés depuis peu, pour opérer le repatriement au Canada des Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis, promettent les plus heureux fruits. Il reste à savoir si les immenses plaines du Nord-Ouest satisfieront les désirs des Canadiens français.

Tout honneur est dû au Révd. M. Lacombe pour ses efforts dans le but d'améliorer la condition de ses pauvres compatriotes aux Etats-Unis. A la fin de ce mois un fort détachement d'émigrants se rendra au Manitoba sous le soin et la charge d'agents particuliers. Il est à espérer que le mouvement se propagera et que les Bas-Canadiens, qui ont émigré en pays étrangers, suivront cet exemple et reviendront pour aider au développement graduel de ce pays.

Important pour ceux qui désirent s'établir sur des terres nouvellement défrichées—Nous lisons dans le *Travailleur*: " Il y a encore à la colonie de la Patrie, dans les cantons de l'Est, 60 lots appartenant au Gouvernement. Quarante de ces lots ont un défriché de quatre acres et une maison. Prix \$200 pour les cent acres, payable \$12 par année pendant cinq ans, et \$25 par année pendant les cinq années suivantes.

" Les vingt autres lots ont un défriché de quatre acres seulement. Prix \$120 le lot de cent acres.

" On demande des gens avec un certain capital pour s'établir sur ces lots. Les terres sont hautes, bien boisées, et le sol est bon.

" Une ligne de chemin de fer doit passer à 10 milles seulement de ces lots, l'été prochain.

" On n'aura droit à ces lots que si on est porteur d'un certificat de l'agent de repatriement soussigné. Pour avoir ce certificat il faut, si l'on n'est pas connu de l'agent, être porteur de recommandations prouvant que le colon a un certain capital, qu'il est actif et laborieux.

" S'adresser à Ferd. Gagnon, agent du repatriement, Worcester, Mass. "

L'intercolonial.—Les gains de l'Intercolonial, durant le mois de mars, ont été de \$84,453.48, contre \$52,046.57, pour le même mois l'année dernière.

— Le *Morning Chronicle* informe que le Gouvernement de Québec a donné instruction à M. O'Neil, son agent d'émigration à Londres, de n'encourager que des agriculteurs à venir à Québec. Jusqu'à ce qu'on ait trouvé les moyens d'empêcher le dépeuplement de nos campagnes de la part de nos compatriotes, c'est une mesure de prudence avantageuse à l'agriculture.

— Au nombre de 80 immigrants qui viennent d'arriver à Québec, et qui ont l'intention de s'établir dans les Cantons de l'Est, il y a, nous dit-on, un fermier flamand qui apporte un capital de \$8,000.

Compagnie d'Assurance sur la vie.—Adressez vous à la Compagnie d'Assurance *Stadacona*, à Québec.—L'Assurance sur la vie est une ressource précieuse pour les familles dont l'avenir repose sur des revenus précaires que la mort de leur chef peut leur enlever. Un père peut assurer ainsi une dot ou une péculé à ses enfants, un douaire à sa veuve ou à ses vieux parents, en cas de mort. C'est aussi un moyen d'égaliser les partages, sans licitation, et d'épargner par là les frais d'un inventaire.—Mais il faut s'adresser à des compagnies solides comme *La Stadacona*, à Québec.—M. J. E. Casgrain, de l'Islet, est l'un des agents.

RECETTES

Guérison des entorses

Faire des frictions prolongées à pleines mains, à l'aide d'un corps gras quelconque (huile, graisse ou suif), sur le point de la foulure. On n'aura pas à regretter son temps. Un massage, pendant une ou deux heures, a le plus souvent pour résultat d'empêcher les résultats consécutifs de l'entorse.

Après cela, il sera bon de faire des applications fréquemment renouvelées de compresses imbibées d'eau blanche. Puis on comprimera avec une bande de toile, en ayant soin de commencer l'enroulement de la bande par l'extrémité inférieure du membre où siège la foulure.

Si, malgré tout, il survient de l'engorgement, et que la douleur soit vive, en aura recours aux cataplasmes émollients ou aux sangsues; repos; tenir le membre un peu élevé.

Manière de donner au plâtre l'apparence du bronze.

Les statues en plâtre, bustes, médaillons, etc., se jaunissent à la longue et ne peuvent subir de nettoyage; on peut, en employant le procédé suivant, leur donner l'aspect d'un beau bronze:

On achète chez un peintre ou un tapissier de l'huile de lin et du vernis copal en quantité suffisante pour l'objet que l'on veut recouvrir, et du bronze en poudre, soit bronze ordinaire, soit bronze florentin, celui-ci a l'aspect plus cuivré que l'autre. On commence par mélanger son huile (1 once) avec le vernis copal (2 onces). Nous indiquons ces quantités pour un petit objet, on augmentera les doses suivant les dimensions de l'objet qu'on veut bronzer.

Le mélange de l'huile et du vernis copal étant fait, on étend sur une palette ou morceau de marbre la poudre de bronze; on y verse peu à peu la composition indiquée, on mélange bien le tout avec un couteau ou palette jusqu'à ce que le bronze ne forme plus aucun grumeau et qu'il ne soit ni trop liquide ni trop épais, comme toute couleur à l'huile. Ceci terminé, on prend un pinceau de moyenne grosseur et l'on en couvre l'objet en plâtre. Si la brosse ne glisse pas facilement, on l'humecte de temps à autre dans le mélange d'huile et de vernis que l'on doit verser dans un petit vase ou coquetier.

Ce procédé est extrêmement simple et produit un effet merveilleux.

VEZ-VOUS A VOI, Recueil de prières à l'usage des enfants qui se préparent à la première communion, par Jean Ming, curé, avec l'approbation des Evêques de Coire et de Bâle; 1 vol. in 32 relié en toile noire, 25 cents; en cuir noir, tranches dorées, 35 cents; en velours de soie avec fermoirs et coins \$1.50, franco par la poste—Montréal, J. B. Rolland & Fils, Libraires-Editeurs, Nos. 12 et 13 rue St. Vincent.

Ce livre est spécialement destiné aux enfants qui se préparent à faire leur première communion, est en même temps un livre de prières, et d'instructions religieuses et morales. Il forme deux parties bien distinctes. Dans la première, l'auteur développe l'histoire de l'institution divine des Sacraments de Baptême, de la Confession, de l'Eucharistie et de la Confirmation; comment il faut se préparer pour recevoir dignement et chrétiennement ces divers sacrements et pour en retirer toutes les grâces qui y sont attachées. Il appuie et égale toutes ces instructions par des faits historiques bien propres à stimuler le zèle chrétien des enfants en leur mettant devant les yeux des exemples émouvants de piété profonde et de foi vive. Dans la deuxième partie, les enfants trouveront tous les éléments d'un livre de prières bien complet: les prières du matin et du soir, les prières pour la Sainte-Messe, les exercices pour la confession et pour la communion, des prières pour les divers temps de l'année, pour le matin et l'après-midi de chaque jour, prières en l'honneur de la Ste. Vierge, le chemin de la croix, etc., etc.

Ce livre est donc sous tous les rapports indispensable aux enfants qui doivent faire la première communion; qu'ils le lisent donc avec attention, afin de retirer plus de fruits des sacrements qu'ils recevront, de recevoir de plus abondantes bénédictions lorsqu'ils entreront dans le temple du Seigneur et de croître en

Age et en sagesse devant Dieu et devant les hommes.

CHAMBRE DES NOTAIRES

A VIS est par le présent donné, que M. Michel Isidore Canac dit Marquis, de St. André, District de Kamouraska, clerc-notaire, se présentera le 16 de Mai courant devant la Chambre des Notaires, à Québec, pour être admis à la pratique. J. B. DELAGE, S. C. N. Q.

Québec, 1er mai 1877.

ANIMAUX A VENDRE

A la Ferme-Modèle du Collège de Ste. Anne

LE soussigné offre en vente un choix d'animaux pur-ayshires: Six taureaux de deux ans; deux taureaux de un an et quinze veaux du printemps.

S'adresser, à Ste. Anne de la Pocatière, à

AUGUSTE FORTIN, chef de pratique,

A la Ferme-Modèle de Ste. Anne.

OPERAS ! OPERAS !

Partitions piano et chant—paroles françaises

Le Cheval de Bronze.....	Auber.	Si j'étais roi.....	Adam.
Les Diamants de la Couronne.....	do	La reine topaze.....	Massé.
Le Domino Noir.....	do	Galathée.....	do
Le Bal Masqué.....	Verdi.	Les Saisons.....	do
Nabuchodonosor.....	do	Le Maçon.....	Auber
Le Barbier de Sévil.....	Rossini	Zanetta.....	do
Guillaume Tell.....	do	Fra Diavolo.....	do
Robert le Diable.....	Meyerbeer	Traviata.....	Verdi.
Les Huguenots.....	do	Le Prophète.....	do
Le Pré aux Cleres.....	Hérold.	L'Africaine.....	do
Les Dragons de Villars.....	Maillart	Zampa.....	Hérold.
La Bohémienne.....	Balfe.	Marie.....	do
Richard Cœur de Lion.....	Grétry	Martha.....	Flotow
Le Diable au Moulin.....	Gevaert	Stradella.....	do
Le Capitaine Henriot.....	do	Les Martyrs.....	Donizetti.
Le Bijou Perdu.....	Adam.	Lucrèce Borgia.....	do
Les Noces de Jeannette.....	Massé.	Don Pasquale.....	do
Romé et Juliette.....	Gounod.	Le farfadet.....	Adam.
Philémon et Baucés.....	do	Fraust.....	Gounod.
La Nonne Sanglante.....	do	Mireille.....	do

Etc., etc., etc., en vente chez

A. LAVIGNE.

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
25 rue St. Jean. QUÉBEC. (Banque d'Épargne.)

VIN DE QUININE

Médication rationnelle.—La médication n'est couronnée de succès que quand elle est rationnelle, et elle n'est rationnelle que lorsqu'elle commence au commencement; en d'autres termes, pour guérir une maladie il faut extirper et éloigner les causes qui l'ont fait naître. Les faiblesses, soit générale ou locale, est est l'origine de la grande majorité des maladies. Redonnez de la vigueur aux énergies vitales, régularisez la digestion et les sécrétions, en fortifiant les organes qui accomplissent ces fonctions si importantes, et la dyspepsie, la constipation, les souffrances des reins et de la vessie, et les mille et un maux qui sont la conséquence de la débilité, sont complètement et dans la plupart des cas permanemment écartés. Le meilleur, le plus sûr et le plus agréable tonique qui puisse être employé dans ce but, est le VIN QUININE DE CAMPBELL.

A vendre au Bureau de la Gazette des Campagnes à Ste. Anne de la Pocatière; à St. Paschal chez M.M. E. & J. Chapleau, à St. Roch de Québec, chez M. J. B. Z. Dubéau.